

Enseignement secondaire classique

<input type="checkbox"/> 5C (anglais)	<input type="checkbox"/> 3CP (sciences cognitives et sc. humaines)	<input type="checkbox"/> 2CP (sciences cognitives et sc. humaines)
<input type="checkbox"/> 4C (anglais)		<input type="checkbox"/> 1CP (sciences cognitives et sc. humaines)

Données élève

Matricule nationale :							
Nom :			Prénom :				
Adresse	No :	Rue :					
	Code postal :	Localité :			Pays :		
Nationalité :							
1 ^{re} langue parlée :							
Lieu de naissance :			Pays de naissance :				
Téléphone mobile :			Email :				
Ecole d'origine :			Classe d'origine :				
Frère ou sœur au LBV :			<input type="checkbox"/> oui :			<input type="checkbox"/> non	
Rang frères et sœurs : de							



Données concernant les personnes investies de l'autorité parentale
Pour les élèves adultes qui vivent seuls : données des personnes à contacter en cas d'urgences

Représentant 1 / 1^{ère} personne à contacter en cas d'urgence:

Lien de parenté avec l'élève : mère père autre :

Nom :		Prénom :			
Tél. privé :		Tél. mobile :		Tél. prof. :	
Profession :		Email :			

Veillez indiquer l'adresse si elle diffère de celle de l'élève :

Rue :		N° :		Code postal :	
Localité :		Pays :			

Reçoit le courrier : oui non

Représentant 2 :

Lien de parenté avec l'élève : mère père autre :

Nom :		Prénom :			
Tél. privé :		Tél. mobile :		Tél. prof. :	
Profession :		Email :			

Veillez indiquer l'adresse si elle diffère de celle de l'élève :

Rue :		N° :		Code postal :	
Localité :		Pays :			

Reçoit le courrier : oui non

Personne investie de l'autorité parentale : père mère tuteur/tutrice



Observations particulières (p.ex. en relation avec la santé de l'élève, etc.) :

.....
.....

Consentement et engagement

En signant ce formulaire :

- Le(s) responsable(s) légal(aux) et l'élève certifient l'exactitude des informations fournies.
- Ils déclarent avoir pris connaissance et accepter la Charte Scolaire et le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du Lycée Bel-Val consultables sur le site internet du lycée www.lbv.lu ou sur simple demande au secrétariat.
- Les parents d'un élève mineur qui ne consentent pas à une libération anticipée en cas d'absence d'un enseignant doivent en faire la demande par écrit auprès de la direction.
- Ils prennent acte que des photos de l'élève peuvent être publiées dans le cadre d'activités pédagogiques ou de communication interne/externe du lycée (site web, brochures, presse, etc.), sauf indication contraire écrite, et ce dans le respect du RGPD de l'Union européenne du 25 mai 2018.
- Les données demandées dans ce formulaire sont collectées conformément aux articles 3(2) et 3(3) de la loi luxembourgeoise du 1er août 2018 sur la protection des données personnelles. Elles sont utilisées pour l'organisation et le bon fonctionnement de l'école, ainsi que pour des études visant à améliorer la qualité de l'enseignement (sous forme anonymisée). Tout changement concernant les informations de l'élève ou de ses représentants légaux doit être signalé rapidement au secrétariat.

Date Signature de l'élève (si majeur)

Note importante - Autorité parentale

Conformément au droit luxembourgeois (Code civil – dispositions relatives à l'autorité parentale), l'autorité parentale est en principe exercée conjointement par les deux parents, y compris en cas de séparation, divorce ou absence de vie commune. Par conséquent, la signature des deux représentants légaux est requise pour l'inscription d'un enfant mineur. Si un seul parent exerce l'autorité parentale exclusive, une décision judiciaire ou un document officiel attestant cette situation doit obligatoirement être fourni.

Date Signature du représentant légal 1

Date Signature du représentant légal 2



Veillez remettre la demande d'inscription au secrétariat des élèves

le jeudi 16, vendredi 17 ou lundi 20 juillet 2026

Lycée Bel-Val
100 avenue du Blues
L – 4368 Belvaux

Délai d'inscription pour les classes concomitantes (apprentissage): 31 octobre 2026

Notice d'information – Demande d'admission au sein d'un lycée

La présente notice d'information apporte à l'élève majeur ou aux titulaires de l'autorité parentale de l'élève mineur, les informations nécessaires sur l'usage des données et les droits dont ils disposent dans le cadre de l'introduction d'une demande d'admission dans un établissement de l'enseignement secondaire public luxembourgeois.

Nous vous informons que lorsqu'une demande d'admission est introduite dans un lycée, sur base de l'article 37, alinéa 4, de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées, les données suivantes pourront être consultées de manière électronique dans le Fichier élèves :

- Bulletins des deux dernières années scolaires ;
- Avis d'orientation ;
- Décision relative à la promotion ;
- Cursus scolaire de l'élève dans l'enseignement secondaire.

Le traitement des données est effectué sur base de la loi modifiée du 18 mars 2013 relative aux traitements des données à caractère personnel concernant les élèves, notamment l'article 3, paragraphe 1er, points 3 et 4. Le système informatique prévoit une conservation des enregistrements liés aux traitements pendant une durée de trois ans, afin de permettre la traçabilité du motif du traitement.

Les demandes d'admission sont enregistrées par le secrétariat de la direction de l'établissement sollicité, puis la direction élargie de celui-ci consulte les données visées ci-dessus en vue de la décision d'admission.

Ces données sont exclusivement utilisées pour évaluer le parcours scolaire de l'élève et prendre une décision d'admission éclairée.

Aucun enregistrement des données n'est effectué.

Vous disposez des droits prévus par les dispositions du chapitre III du RGPD, dans les limites de la législation applicable, accéder aux données vous concernant et en obtenir une copie (article 15), obtenir la rectification des données inexactes ou incomplètes (article 16). Vous disposez également, dans certains cas de figure, d'un droit à la limitation du traitement de vos données (article 18) et d'un droit de vous opposer aux traitements de vos données dans les conditions prévues par l'article 21 du RGPD.

Le traitement de vos données n'implique pas de prise de décision automatisée produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire.

Pour toute question relative au traitement de ces données ou pour exercer vos droits, vous pouvez, en justifiant de votre identité, c'est-à-dire en joignant à votre demande une copie lisible et valide de votre pièce d'identité, contacter le responsable du traitement ou son délégué à la protection des données, dont les coordonnées figurent aux points 1 et 2. Si, après nous avoir contactés, vous considérez que le traitement de vos données par le MENJE constitue une violation du RGPD ou que vos droits en vertu dudit règlement ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une plainte auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) située au 15, Boulevard du Jazz, L-4370, Belvaux (www.cnpd.lu).

Pour toute question concernant le traitement de vos données, veuillez contacter notre délégué à la protection des données :

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg
Courriel : dpo@men.lu